



**Le biogaz, une énergie
tournée vers l'avenir**


energiapro

Une société du groupe HOLDINOVA



Une énergie tournée vers l'avenir

Le biogaz est une **énergie renouvelable et pratiquement neutre en CO₂**, produite à partir de déchets alimentaires et végétaux, de boues d'épuration ou de lisier.

Tout comme le gaz naturel, le biogaz peut être utilisé pour le **chauffage, la cuisson, la production d'eau chaude sanitaire et d'électricité ainsi que les procédés industriels**, et cela, sans changement des installations. Il peut même faire rouler votre véhicule, si vous optez pour un modèle au gaz naturel-biogaz.



Ecorecyclage, à Lavigny, transforme les déchets organiques de près de 70 communes vaudoises en biogaz. Ce gaz renouvelable est injecté dans le réseau gazier.

Les avantages du biogaz en un coup d'œil

- énergie renouvelable
- pratiquement neutre en CO₂
- valorisation de déchets organiques: ménagers, horticoles ou agricoles, boues de stations d'épuration
- utilisation multiple (chauffage, cuisson, eau chaude sanitaire, procédés industriels, mobilité et production d'électricité)
- permet la valorisation d'un réseau de conduites de gaz souterrain déjà existant



Processus de fabrication

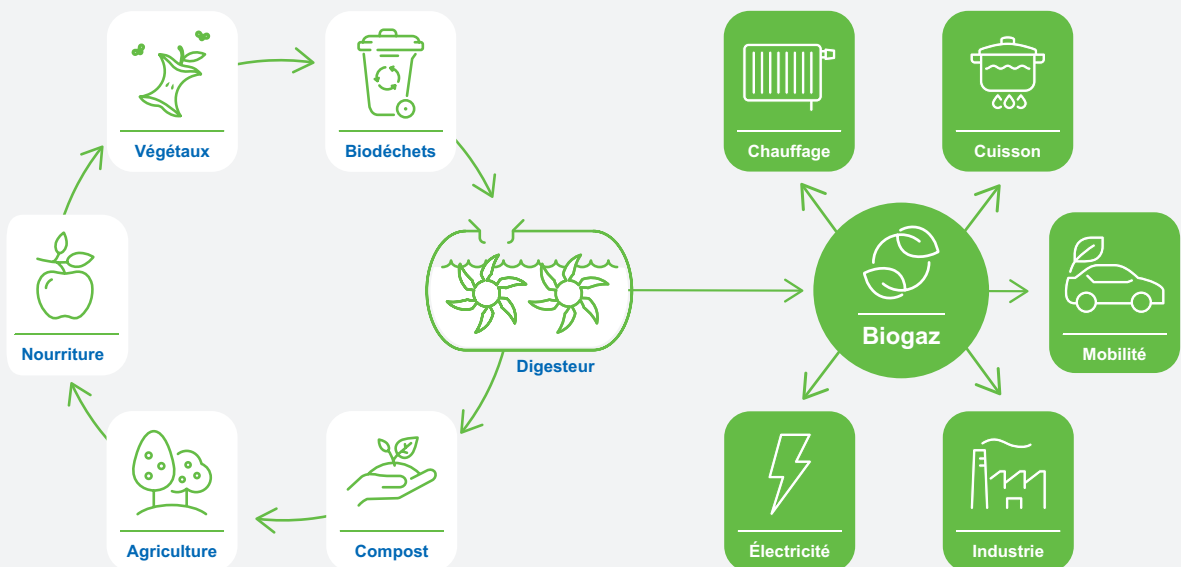
L'illustration ci-dessous montre le processus de fabrication et le cycle du biogaz à partir de déchets verts et alimentaires.

La matière organique est introduite dans un digesteur, qui fonctionne comme un gros estomac. En l'absence d'oxygène, elle fermente et produit du biogaz. Cette énergie renouvelable est ensuite traitée pour devenir du biométhane* (CH₄), qui a les mêmes propriétés que le gaz naturel et peut dès lors être injecté dans le réseau

de gaz. Le reste de la matière issue du procédé de fermentation est transformé en compost.

Ce processus est particulièrement intéressant pour les installations agricoles qui, grâce aux déchets organiques, produisent à la fois du compost pour les cultures, du carburant pour les tracteurs et du chauffage pour les installations, le tout directement sur place!

Une économie circulaire idéale



*Par souci de simplification, il est néanmoins commun d'employer le terme biogaz pour parler de biométhane.



Le potentiel de biogaz en Suisse

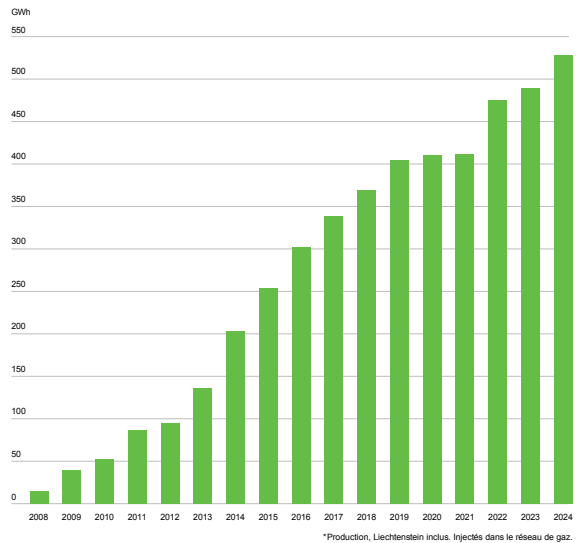
En Suisse, près de 480 installations produisent du biogaz à partir de diverses matières organiques. La plupart l'utilisent pour produire de l'électricité et de la chaleur (cogénération). **50 sites injectent ce biogaz dans le réseau de gaz et de nombreuses installations sont en projet.**

La transition énergétique passe par les gaz renouvelables!

Malgré cette croissance, **il existe en Suisse un fort potentiel de développement**, notamment au niveau du tri et recyclage des déchets organiques ménagers, mais aussi dans le domaine de la valorisation des déchets agricoles, tels que le lisier des bovins et les déchets verts des exploitations agricoles.

À noter que suite à l'adoption de la Stratégie énergétique 2050 et à la volonté de remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables, l'industrie gazière suisse a pris l'engagement d'investir dans le développement du biogaz, avec l'**objectif de porter la part de gaz renouvelables à 15% d'ici à 2030, à 50% d'ici à 2040 et à 100% d'ici à 2050.**

Biogaz injecté de production suisse*



L'augmentation de l'injection de biogaz en Suisse contribue à atteindre l'objectif de porter à 15% la part de gaz renouvelables d'ici à 2030. Source: ASIG, Statistiques annuelles, 02/2025.

Types d'installations de biogaz en Suisse et matières valorisées (source : Biomasse Suisse, 2023)



Installations régionales 40 installations

Déchets organiques ménagers, d'entreprises ou de communes



Industries 20 installations

Principalement eaux usées riches en matière organique dans l'agroalimentaire



Exploitations agricoles 130 installations

Lisier, fumier, résidus de cultures



STEP 290 installations

Traitement des boues d'épuration

Ces chiffres concernent aussi bien le biogaz utilisé pour la cogénération que le biogaz injecté dans le réseau de gaz.

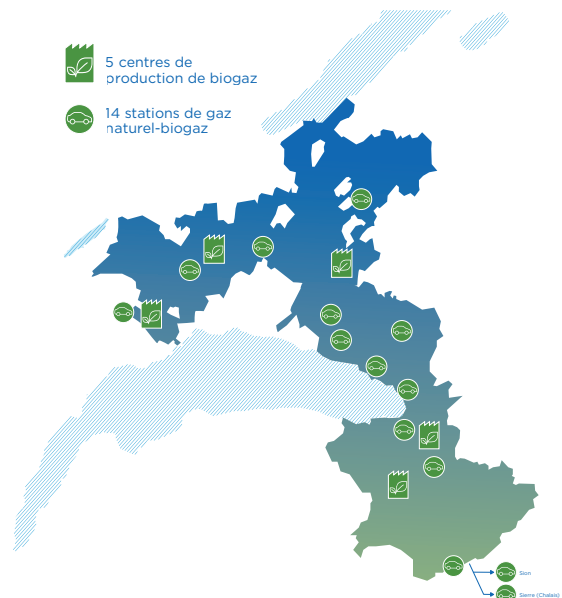


Le biogaz fourni par Energiapro

Dans une volonté de proposer de l'énergie toujours plus verte à sa clientèle, Energiapro a décidé d'inclure d'office 10% de biogaz européen dans son tarif de base (Basic¹⁰), produit à partir de déchets organiques.

En parallèle, pour les clients souhaitant consommer une énergie 100% renouvelable et locale, Energiapro fournit du biogaz **produit à partir de déchets verts et alimentaires** (Ecorecyclage à Lavigny) **et de boues d'épuration** (STEP de Penthaz, Roche, Collombey-Muraz et Écublens FR), sur le réseau du groupe Holdinova.

En 2024, la production annuelle de biogaz sur les cinq sites a atteint plus de 30 mio de kWh, ce qui représente une consommation moyenne de chauffage de 2'100 ménages de quatre personnes par an. Plusieurs autres projets d'installations de biogaz sont en cours.





Opter pour du biogaz suisse

Le biogaz suisse est destiné à tous les consommateurs de gaz qui souhaitent **obtenir la totalité de leur consommation sous forme d'énergie renouvelable locale**.

Pour les clients d'Energiapro

Le tarif Biogaz^{CH} inclut 100% de biogaz suisse.

Si le consommateur est déjà raccordé au réseau du groupe Holdinova, il peut simplement demander de changer de tarif afin de consommer 100% de biogaz.

Energiapro garantit que la quantité de biogaz commandée a été produite et injectée localement dans le réseau de distribution.

En choisissant du biogaz, le client participe au développement des énergies renouvelables et soutient la production locale.

Pour les consommateurs hors réseau Holdinova et/ou mobilité (GNC)

Les consommateurs qui sont établis hors du réseau de distribution du groupe Holdinova et qui veulent acquérir du biogaz, pour la mobilité par exemple, peuvent le faire via l'achat de garanties d'origine.

Plus d'informations sur energiapro.ch/biogaz



Contribuer au développement du biogaz

Plusieurs moyens simples et à la portée de tous existent pour contribuer au développement du biogaz :

Trier ses déchets

En recyclant vos restes de repas et les résidus verts de votre jardin, vous contribuez à la production de biogaz et d'engrais organique s'ils sont acheminés vers des usines de méthanisation. Attention cependant à ce qu'ils soient exempts de tout plastique !



Rouler au biogaz

Le gaz naturel carburant (ou GNC) vendu par Energiapro contient d'office 20% de biogaz suisse. Cette part peut être augmentée par l'acquisition de garanties d'origine.

10 kg
de déchets
organiques
=
0.7 litre
d'équivalent
essence

Chauffer au biogaz

En optant pour notre tarif Biogaz^{CH}, vous choisissez de consommer 100% de biogaz local pour le chauffage, la cuisson, l'eau chaude sanitaire, les procédés industriels et la production d'électricité.

Les épluchures ménagères sont une précieuse source d'énergie et permettent de produire du biogaz.



Liens utiles

- Energiapro : www.energiapro.ch/biogaz
www.energiapro.ch/simulateur
- Holdinova : www.holdinova.ch
- Gazenergie : www.gazenergie.ch
www.biogaz-de-suisse.ch
- Biomasse Suisse : www.biomassesuisse.ch

Energiapro SA

Avenue Général-Guisan 28 - CP
CH - 1800 Vevey

t. 0800 429 429
f. +41 21 925 87 88

info@energiapro.ch

energiapro.ch

Une société du groupe HOLDINOVA